

## QUI SOMMES NOUS ?

L'École Supérieure des Technologies et des Affaires développe depuis 38 ans la formation d'Ingénieurs d'Affaires Industrielles à Belfort. Implanté sur un territoire économique et industriel riche et dynamique, l'établissement se veut réactif aux besoins du marché de l'emploi et des entreprises en dispensant à ses étudiants une formation unique dans le paysage de l'enseignement supérieur français : **la double compétence commerciale et technologique.**



## ORGANISATION

L'apprentissage «**Projet d'ingénierie d'affaires**» est effectué par les étudiants du parcours Post-Bac +3. Ces profils détiennent déjà une licence générale ou technique dans le domaine industriel, digital ou chem-biotech et intègrent notre formation afin d'acquérir les fondamentaux du commerce et du management.

Cet apprentissage doit obligatoirement se dérouler dans un environnement BtoB.

### Les objectifs :

Après une première analyse de situation interne et externe, il bâtira un plan de développement commercial, de stratégie marketing ou plus généralement de gestion de projet.

Il sera amené à :

- Réaliser ou mettre à jour des études de marché,
- Travailler sur de nouveaux projets de relation-client ou bien plan média,
- Pratiquer des analyses de vente,
- Réaliser une étude concurrentielle,
- Elaborer des éléments de plan marketing : politique prix/ produit, force de vente, distribution, communication...
- Participer et mener un projet d'envergure stratégique pour l'entreprise (RH, logistique, achat...).

## MODALITÉS

**Durée :** 2 ans

**Dates :** apprentissage alterné de septembre à septembre (2 semaines école / 2 semaines entreprise).

**Contrat et protocole d'apprentissage :** avant le démarrage de l'apprentissage, un contrat de travail (CERFA) et une convention de formation sont signés par l'entreprise, l'étudiant et l'UIMM. Un protocole d'apprentissage est également établi entre l'entreprise, l'étudiant et l'ESTA dans lequel les missions, les objectifs et les conditions de l'apprentissage sont décrites.

**Temps de présence :** le temps de travail de l'apprenti est identique à celui des autres salariés. La durée de travail légale effectif est fixée à 35 heures par semaine.

**Assurance automobile :** les étudiants informeront obligatoirement leur assureur automobile de leurs déplacements en mission avec leur véhicule personnel, si un véhicule n'est pas mis à leur disposition. Dans tous les cas, l'entreprise doit d'assurer que la couverture des risques encourus correspond à ses ordres de mission.

**Devoir de confidentialité :** l'étudiant s'engage à ne pas utiliser les informations recueillies pour en faire l'objet de publication ou communication à des tiers sans l'accord préalable de la structure d'accueil y compris dans son rapport d'apprentissage.

« Le stage « Marketing industriel/Etude de marché » est une véritable opportunité pour une entreprise de bénéficier d'une démarche d'étude et de réflexion afin de s'approcher au plus près de l'adéquation offre/demande.»

**Angélique Galloy, Directrice Développement Entreprises, ESTA**



## DÉROULÉ DE L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage se déroule en plusieurs grandes étapes qui seront bien entendu adaptées en fonction de l'activité et de la taille de votre entreprise. L'entreprise devra mettre à la disposition de l'apprenti tous les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés précédemment dans la convention, en particulier pour la phase terrain.

### Prise de contact

Prise de contact avec l'entreprise par l'étudiant avant le début de l'apprentissage pour fixer les modalités de démarrage (heure d'arrivée, planning, ...).

### Suivi de l'apprentissage

Suivi de l'apprentissage par un tuteur de l'ESTA en relation avec le tuteur de l'entreprise. L'ESTA veillera en particulier à la qualité du comportement des étudiants.

### Évaluation

- Évaluation par l'entreprise : la qualité de l'apprentissage sera jugée sur l'adaptation, la disponibilité, la régularité dans les contacts, le recueil des informations souhaitées, les méthodes suivies ...

- Évaluation par l'ESTA : préparation de l'apprentissage par l'étudiant, des informations de suivi fournies, mémoire et soutenance.

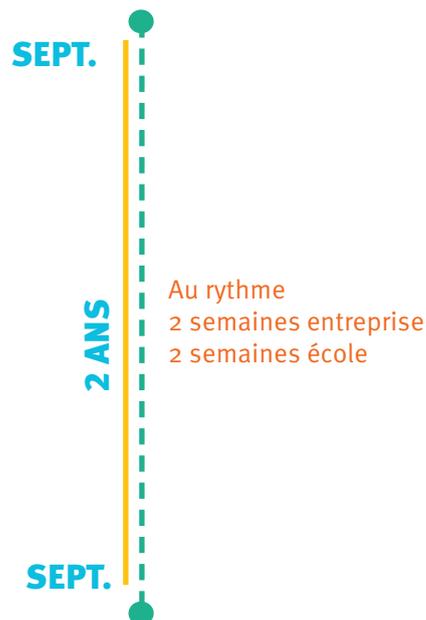
### Synthèse

L'étudiant devra rendre un document en 2 parties :

- Rapport d'apprentissage
- Mémoire professionnel

L'étudiant réalise un auto-diagnostic de ses compétences en ingénierie d'affaires.

## CALENDRIER



## #JERECRUTEMONAPPRENTI

Chaque année, l'ESTA organise une session de recrutement #JeRecruteMonApprenti en visioconférence, pendant laquelle vous pouvez recruter les étudiants du parcours Post-Bac +3 en apprentissage sur 2 ans. Cette session de « speed recruiting » vous offre l'occasion de rencontrer plusieurs de nos étudiants, prêts à se mettre en concurrence et à vous montrer le meilleur de leurs compétences.

# CONFIEZ-NOUS VOS OFFRES D'APPRENTISSAGE !

**Angélique GALLOY**

**Directrice des Relations Entreprises**

T. 03 84 54 54 76

M. 07 86 61 36 83

agalloy@esta-groupe.fr

# ésta